

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Vinum tonicum sine cocae

N° d'article 14925100

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution alcoolique
Extraits des plantes médicinales
Produits médicinaux

Autres ingrédients

éthanol

No. CAS	64-17-5				
No. EINECS	200-578-6				
Concentration	>=	10	<	25	%
Le renvoi: [4]					
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Flam. Liq. 2		H225		

Sucrose

No. CAS	57-50-1				
No. EINECS	200-334-9				
Concentration	>=	1	<	10	%
Le renvoi: [4]					

eau

No. CAS	7732-18-5				
No. EINECS	231-791-2				
Concentration	>=	1	<	10	%
Le renvoi: [4]					

glycerol dihydrogen phosphate

No. CAS	27082-31-1				
No. EINECS	248-215-0				
Concentration			<	1	%
Le renvoi: [4]					
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
	Skin Corr. 1B		H314		

methyl 4-hydroxybenzoate

No. CAS	99-76-3
No. EINECS	202-785-7

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

Numéro d'enregistrement 01-2119463264-40-0003
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Aquatic Chronic 2 H411

caféine

No. CAS 58-08-2
 No. EINECS 200-362-1
 Numéro d'enregistrement 01-2119433305-48-0000
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 4 H302

strychnine

No. CAS 57-24-9
 No. EINECS 200-319-7
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 1 H310
 Acute Tox. 2 H300
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

brucine

No. CAS 357-57-3
 No. EINECS 206-614-7
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 2 H300
 Acute Tox. 2 H330
 Aquatic Chronic 3 H412

cyanure d'hydrogène ...%

No. CAS 74-90-8
 No. EINECS 200-821-6
 Concentration < 1 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Acute Tox. 1 H310
 Acute Tox. 2 H300
 Acute Tox. 2 H330
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

Le produit est un article au sens de l'Article 3 n° 3 du règlement REACH et donc ne pas à être étiquetés conformément au règlement CLP. La compilation de la fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire selon Article 31 du règlement REACH pour les articles et se fait sur une base volontaire.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1900	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	434	mg/kg/d

caféine

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	25.17	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	44.37	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**caféine**

Valeur type	PNEC	
Espèces	Eau douce	
Concentration	0.087	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Marin	
Concentration	0.0087	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0.4	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.0289	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	Liquide, limpide	
Couleur	rouge foncé	
Odeur	aromatique	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Valeur	> 78	°C
Source	Valeur évaluée	
Point d'éclair		
Valeur	> 24	°C
Source	Valeur évaluée	

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

Pression de vapeur

Valeur	< 5.8	kPa
Source	Valeur évaluée	

Densité et/ou densité relative

Valeur	1.06 à 1.1	g/ml
Remarque	Relative Density according specification	

9.2. Autres informations**Temps d'écoulement**

Valeur	11	s
méthode	DIN EN ISO 2431 - 4 mm	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	rat		
DL50		2100	mg/kg
méthode	OCDE 401		

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	cobaye		
DL50		3000	mg/kg

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	lapin		
CL 50		6000	mg/kg

éthanol

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

éthanol

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**éthanol**

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**éthanol**

Espèces	rat		
CL 50		30000	mg/m ³
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	lapin		
Durée d'exposition		24	h
Période d'observation		72	h
évaluation	Moyennement irritant		
méthode	Technique de Draize		

éthanol

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	lapin		
Période d'observation		48	h
évaluation	Moyennement irritant		
méthode	Technique de Draize		

éthanol

évaluation irritant

Sensibilisation (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	cobaye		
évaluation	non sensibilisant		
méthode	OECD 406		

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**

Espèces	rat		
NOAEL	>=	250	mg/kg
Durée d'exposition		28	d

Mutagénicité (Composants)**methyl 4-hydroxybenzoate**évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode OECD 471**éthanol**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)		
NOEC	50		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Oryzias latipes</i>		
CL 50	59.5		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Daphnia magna</i>		
NOEC	0.2		mg/l
Durée d'exposition	21	d	
méthode	OECD 211		
Source	Données du fabricant		

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Daphnia magna</i>		
CE50	11.2		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Desmodesmus subspicatus</i>		
CE50	91		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

methyl 4-hydroxybenzoate

NOEC	17		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

Toxicité pour les bactéries (Composants)

methyl 4-hydroxybenzoate

Espèces	<i>Pseudomonas fluorescens</i>		
CE 0	500		mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité (Composants)

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur	92.2	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301F	

methyl 4-hydroxybenzoate

Valeur	89	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

éthanol

évaluation Facilement biodégradable

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**éthanol**

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****methyl 4-hydroxybenzoate**

log Pow 1.98

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**éthanol**

BCF 0.66

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****methyl 4-hydroxybenzoate**

Extrêmement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB (Composants)**éthanol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

Date de révision: 25.04.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 25.04.23




Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES (éthanol)	TINCTURES, MEDICINAL (ethanol)	TINCTURES, MEDICINAL (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 3

Liquide inflammable, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Vinum tonicum sine cocae

Numéro de la matière: 149251

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 25.04.2023

Date d'impression 25.04.23

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.